

DEPLACEMENT EQUIPES JEUNES



Le CSBJ Handball ne pouvant pas mettre de bus à disposition de chacune des nombreuses équipes (trop onéreux), **nous comptons sur votre aide pour accompagner les équipes jeunes lors des déplacements** pour des matchs ou des tournois.

Afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions, l'entraîneur sera amené à vous solliciter quelques fois dans la saison pour accompagner votre enfant et ses camarades et partager ensemble l'intensité d'un match.

Frais déplacement – Réduction d'impôts – Mode d'emploi :

Les dépenses engagées pour réaliser ces déplacements permettent une réduction d'impôt. La réduction d'impôt s'élève à 66% du montant des dons. Elle s'applique dans la limite de 20% du revenu imposable.

Comment en bénéficiez :

- **Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez une copie au club ainsi que les justificatifs dans leur totalité** (billets de train, factures, notes de péage, détail du nombre de km parcourus avec le véhicule personnel, etc...)
- **Nous vous délivrerons un reçu fiscal.**
- **Reportez les informations de ce reçu fiscal sur votre déclaration, dans la rubrique « Dons aux Œuvres d'intérêt général ou d'utilité publique »**

DECLARATION DE FRAIS ENGAGES DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE BENEVOLE

Bénévole :

- Nom, Prénom :
- Adresse :
-

Véhicule utilisé : (Merci de nous transmettre une copie de la carte grise)

- Marque : N° immatriculation :
-
- Nombre de chevaux :

Je certifie avoir utilisé mon véhicule personnel lors des déplacements dont les caractéristiques sont précisées dans le tableau joint au format Excel et inhérentes à ces déplacements. Je déclare renoncer au remboursement des frais engagés dans le cadre de mon activité bénévole, au profit de l'association CSBH Handball. La présente déclaration est établie en vertu des dispositions de l'article 200 du CGI.

Date :

Signature :